



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **B2 VILLE D'AVRAY**
Adresse requise : **41 Rue des Giraudes 78440 Issou**
N° d'identification : **922 718 960**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de :

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

Néant



Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce*Article R. 521-2, 5° du code de commerce*

Néant

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Néant

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau*Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

Hypothèques fluviales*Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal*Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 05/03/2026 à 09:24:44

Etat du chef de : B2 VILLE D'AVRAY, 41 Rue des Giraudes 78440 Issou

Requis par :

Le greffier



Contrats de location et clauses de réserve de propriété*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

Néant

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

Warrants agricoles*Article R. 521-2, 15° du code de commerce***Avertissement :**

***Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.***

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière*Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

N° d'inscription du greffe : n°2025CBA01064 prise le 21/02/2025

N° d'inscription national : n°92012025CB01063

Date de péremption : 21/02/2030

Montant garanti

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 05/03/2026 à 09:24:44

Etat du chef de : B2 VILLE D'AVRAY, 41 Rue des Giraudes 78440 Issou

Requis par :

Le greffier



Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :	B2 VILLE D AVRAY	73 273,40 Euros
Adresse :	30 Rue de la Ronce 92410 Ville-d'Avray	
Au profit de :	BPCE LEASE, 7 pro Germaine Sablon 75013 Paris 13e Arrondissement	
Désignation du bien :	Contrat 454636/00 CREDIT COOPERATIF; 1 SURGELATEUR CONSERVATEUR PANIMATEC AVEC ACCESSOIRES null 869045 1 LAMINOIR A BANDES RAND O TM 500 null 2023ST500478	
Date d'exigibilité :	16/10/2030	
N° d'inscription du greffe : n°2025CBA01065 prise le 21/02/2025 N° d'inscription national : n°92012025CB01064 Date de péremption : 21/02/2030		Montant garanti
Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :	B2 VILLE D AVRAY	151 670,13 Euros
Adresse :	30 Rue de la Ronce 92410 Ville-d'Avray	
Au profit de :	BPCE LEASE, 7 pro Germaine Sablon 75013 Paris 13e Arrondissement	
Désignation du bien :	Contrat 454634/00 CREDIT COOPERATIF; MATERIELS DE CUISINE PLANET E FOURNIL null SELON FACT PLANETE FOURNIL n)fc1427 du 25/08/2023	
Date d'exigibilité :	24/02/2031	
N° d'inscription du greffe : n°2025CBA01066 prise le 21/02/2025 N° d'inscription national : n°92012025CB01065 Date de péremption : 21/02/2030		Montant garanti
Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :	B2 VILLE D AVRAY	250 033,70 Euros
Adresse :	30 Rue de la Ronce 92410 Ville-d'Avray	
Au profit de :	BPCE LEASE, 7 pro Germaine Sablon 75013 Paris 13e Arrondissement	
Désignation du bien :	Contrat 454635/00 CREDIT COOPERATIF; MATERIELS DE BOULANGERIE PLANETE FOURNIL null SELON FACTURE PLANETE FOURNIL N°FC1421 DU 27/07/2	
Date d'exigibilité :	26/01/2031	

Saisies pénales de fonds de commerce

Article R. 521-2, 17° du code de commerce

Néant

Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement

Article R. 521-2, 18° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 05/03/2026 à 09:24:44

Etat du chef de : B2 VILLE D'AVRAY, 41 Rue des Giraudes 78440 Issou

Requis par :

Le greffier



Ch

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022

Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)
Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution

Avertissement :

L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire

Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce

Néant

Protêts et certificats de non-paiement

Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre
Délivré le : 05/03/2026 à 09:24:44
Etat du chef de : B2 VILLE D'AVRAY, 41 Rue des Giraudes 78440 Issou
Requis par :

Le greffier



Ch

Observations

Transfert « entrant » :

Personne immatriculée au greffe suite à transfert en provenance du greffe Versailles en date du 20/11/2024. Nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelles inscriptions subsistant à ce greffe.

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre
Délivré le : 05/03/2026 à 09:24:44
Etat du chef de : B2 VILLE D'AVRAY, 41 Rue des Giraudes 78440 Issou
Requis par :

Le greffier

